

LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

Notre école propose un stage extrêmement dense, qui permet aux étudiants de réaliser de solides progrès dès la première semaine mais qui implique une très forte motivation et un très fort investissement.

A raison de 30h par semaine, le programme répondra aux attentes d'étudiants soucieux de (re)prendre confiance en allemand et d'aborder avec assurance la suite de leur parcours scolaire ou universitaire.

C'est une école à taille humaine, qui accueille un petit nombre d'étudiants qui partagent tous leur même objectif d'excellence. Ce stage n'est pas compatible avec la recherche d'un cadre récréatif proposé par exemple par des séjours linguistiques plus classiques.

Ce stage est particulièrement recommandé pour certains profils d'étudiants :

- Classes Prépa
- élèves préparant une entrée en section européenne ou internationale
- élèves devant se préparer pour une expatriation ou une intégration scolaire à l'étranger,
- élèves désireux de réaliser d'énormes progrès, qu'ils soient en difficulté dans cette langue, avec un niveau intermédiaire ou avancé.

LE CENTRE DE COURS

Intensive German Center

Heidelberg se situe dans dans le Bade-Wurtemberg, dans le sud-ouest de l'Allemagne, entre Manheim et Stuttgart.



Heidelberg est une destination touristique de premier plan en Allemagne. C'est aussi une ville connue pour être un important foyer de la réforme protestante, pour avoir été le refuge de poètes romantiques et pour son université dynamique. celle-ci accueille d'ailleurs des étudiants du monde entier, contribuant à une ambiance internationale dans toute la ville.

Le centre est ouvert toute l'année pour des jeunes, des étudiants et des adultes de 16 ans au moins. L'été, un programme dédié aux 13-17 ans est également proposé. A la différence d'écoles de langue internationales classiques, ce centre se démarque par une approche résolument académique qui place l'apprentissage, l'ambition et le travail personnel au coeur du projet.

LES COURS

Le programme pédagogique est dense et solide. Il nécessite une totale adhésion des participants lors de leur inscription qui doivent bien comprendre qu'ils s'engagent dans un stage de langue exigeant et non dans un camp de vacances.

Il est mis en oeuvre par des professeurs natifs, diplômés pour enseigner leur langue maternelle, qui ont à coeur d'accompagner leurs élèves dans leur démarche et de les encourager. Le programme se décompose en deux blocs :

Un tronc commun obligatoire à tous les étudiants de 20h par semaine :

- groupes de **2 à 3 participants en moyenne** sur l'année. (4 au maximum),
- activités d'écoute et de lecture pour améliorer la compréhension,
- exercices de vocabulaire et de grammaire pour apprendre à s'exprimer avec plus de précision,
- entraînement à la pratique orale soutenue : lecture oralisée et réduction d'accent, simulations de conversations de la vie quotidienne et situations concrètes, débats... pour développer confiance et aisance.

Un complément de 10h par semaine à choisir par mi les deux options ci-dessous :

- **soit 10h de séminaires et ateliers avec 8 participants max** : l'objectif est ici de développer les compétences langagières et communicationnelles à travers des projets et des travaux de groupes, guidés par des enseignements.
- **soit 10h de cours particuliers** : pour un programme de cours totalement personnalisé permettant de progresser de manière très rapide, de préparer un examen ou un concours, de s'initier ou de perfectionner son allemand professionnel.

L'HÉBERGEMENT





Chez l'habitant

- Hébergement chez l'habitant
- Chambre individuelle
- Salle de bain partagée
- Demi-pension pour le programme à l'année (16 ans minimum) et pension complète pour le programme d'été (13-17 ans)
- Wifi
- Possibilité de faire laver son linge une fois par semaine.

LES FORMALITÉS

Pour les participants de nationalité française :

Pour les participants de l'Union Européenne :

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 documents sont obligatoires

Document 1 : Passeport en cours de validité

Document 2 : [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](#), obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

Document 3 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

Document 4 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

FORMALITES SANITAIRES COVID-19

ASL attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement allemand pour entrer en Allemagne.

Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :

<https://allemagneenfrance.diplo.de/fr-fr/-/2320790>

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

LES DATES ET LES PRIX

[Devis interactif](#)

Cours	Voyage	Prix
1 semaine 20h de cours max. 4 + 10h de cours max. 8	voyage individuel	2 140,00 €
1 semaine 20h de cours max. 4 + 10h de cours particuliers	voyage individuel	3 145,00 €
2 semaines 20h de cours max. 4 + 10h de cours max. 8	voyage individuel	4 280,00 €
2 semaines 20h de cours max. 4 + 10h de cours particuliers	voyage individuel	6 290,00 €

Frais d'hébergement

Caractéristiques

Chez l'habitant

Chambre individuelle / Salle de Bains partagée

**Prix
inclus**

Options & prestations accessoires

Caractéristiques

Accueil-transfert

Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement PLUS Annulation avant le départ, RC) — Indemnité limitée à 6 000,00 €

**Prix
220,00 €
à partir de
45,00 €**

LE CENTRE EN PHOTOS



